

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Collège Joseph PAUL-BONCOUR
BP54 – BD Jean Moulin
41110 ST AIGNAN SUR CHER

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
20/06/2024**

Année scolaire : 2023-2024

Quorum : 16

Numéro de séance : 6

Nombre des présents : 22

Date de convocation : 07/06/2024

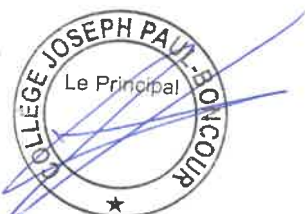
Nombre d'absents excusés : 3

Présidence de : M. NADEAU, Principal

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
I. Conseil d'administration 1. Adoption du P.V. de séance du 18/04/2024 2. Modalités d'élection des représentants des parents d'élèves					
II. Pédagogie 1. Rapport pédagogique 2. Mise en oeuvre du choc des savoirs en 6e et 5e 3. IMP					
III. Gestion financière 1. Sortie d'inventaire 2. Contrat et conventions 3. Voyages 2024-2025					
IV. Vie de l'établissement 1. Duerp et programme annuel de prévention					
V. Questions diverses					

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

M^r Aulne Hc

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du :

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Nadeau - Emeric	x						
	Adjoint	Soleilhavoup Christelle	x						
	Gestionnaire	Metais Virginie	x						
	CPE	Bouillis - Moranne	x						
	Directeur adjoint SEGPA	Lavaux - Valérie	x						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Sartori - Philippe			x	BEAU – Marie-Pierre		x	
		BEAUDIER Nicodème		x		LAUNAY – Jacques			
	Groupement de commune	Carnat - Eric	x						
	Commune siège	Gomes - Zita			x	POLY - Evelyne			
Personnalité qualifiée		Bussereau-Vattel - Delphine		x					
Total			6	2	2			1	
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Amélie AULNETTE	x			Steven NORENBURG			
		Mélaine GONZAGA	x			Cédric TRANCHANT			
		Catherine DELALANDE	x			Caroline PIGNON			
		Victor FRESSART	x			Hugo LOPES			
		Judith CAILLOT		x		Hélène GALLAND	x		
		Chloé JEGOU	x			Christophe LE DREAU			
		Lise ROZELLE	x			Cécile ATHIMON			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Marie-Lise BACHELIER	x						
		Magali BERNARD			x				
		Fabienne RENARD			x				
Total			7	1	2		1		
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Christophe PINGUET	x			Marie Laure ESCHLIMANN			
		Marie GALLE	x			Camille BONNEAU			
		Carine COCHON	x			Hervé BOCENO			
		Sandra RIANDIERE		x		Lorène DANTON			
		Nathalie HOEL	x			Céline CAYET			
		Magalie MOULON	x			Amandine FLORY	1		
		Mathias CRETON	x			Laëtitia TEXIER			
	Elèves	Jules FONTENAS	x			Nino MOULON			
		Louna BLANCHARD		x		Alicia PEROU			
		Yoël JEUATSA		x		Théo VARENNES			
Total			7	3			1		

RUBRIQUE I. Conseil d'administration

Le quorum étant atteint (22 présents), Monsieur le Principal ouvre la séance à 18h05.
Le secrétariat est confié à Mme Aulnette, représentante des personnels enseignants et d'éducation.

Au cours de la séance, la principale adjointe et la cpe ont été amenés à sortir de la salle pour gérer un problème avec un élève.

19h35 : fin de séance

1. Adoption du PV du 18 avril 2024

Vote :

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

2. Modalités d'élection des représentants des parents d'élèves

Article R421-30 du code de l'éducation

Pour les représentants des parents d'élèves, le vote peut avoir lieu soit par correspondance, soit par voie électronique, sur décision du chef d'établissement, après consultation du conseil d'administration.

Les conditions du vote par correspondance et par voie électronique sont définies par arrêté du ministre chargé de l'éducation dans le respect de la protection des données personnelles et des principes fondamentaux qui commandent les opérations électorales, notamment le secret du scrutin, le caractère personnel, libre et anonyme du vote, la sincérité des opérations électorales et la surveillance effective du vote.

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à procéder pour l'élection des représentants des parents d'élèves :

- uniquement par correspondance dans un premier temps
- par voie électronique avec une solution technique de vote respectant les principes fondamentaux du vote, si l'établissement obtient cette solution. Pour le moment, Pronote n'est pas labellisé.

Vote :

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

RUBRIQUE II. Pédagogie

1. Rapport annuel pédagogique

Le rapport pédagogique de l'année s'inscrit dans un contexte particulier pour l'année 2023-2024, à savoir :

- une nouvelle principale adjointe arrivée fin septembre
- un service de gestion en sous-effectif une partie de l'année

- un service vie scolaire en sous-effectif une partie de l'année
- un nouveau calcul de la DHG et la mise en place du choc des savoirs.

Le principal présente l'utilisation des moyens cette année avec les enseignements donnés et les heures supplémentaires effectives accordées. Cette année, il n'y a pas eu de SAPAD. Les HSE ont diminué à cause du PACTE et les remplacements dans les ateliers segpa ont été faits hors pacte.

Il présente ensuite les sorties effectuées par les élèves cette année.

Viennent ensuite les orientations en voies générale et professionnelle à ce jour (segpa et ulis compris). En ce qui concerne la voie générale, le collège est en dessous des chiffres du département et de l'académie.

Un parent demande comment étaient les évaluations de 6^e pour cette cohorte. En effet, les résultats étaient déjà faibles. C'est une cohorte qui a pourtant bénéficié des dédoublements en AP (accompagnement personnalisé) et d'autres dispositifs. Tout a été tenté mais sans succès pour cette cohorte en particulier qui refuse le travail.

Le principal présente les résultats des certifications

- ASSR1 et ASSR2.

- Pix : les élèves n'ayant pas passé l'épreuve sont pour la plupart des élèves non certifiables, leur manque de travail n'a pas permis de les évaluer.

- Evalang : niveau faible dans l'ensemble.

- Savoir nager : la piscine a pu rouvrir, les passations sont en cours.

- PSC1 : pas de formateur.

Le principal demande aux parents de bien conserver les diplômes délivrés aux élèves car il est difficile de retrouver des diplômes des années après (8 ans par exemple).

CESCE

- Santé : Audition, Education à la vie, sexualité, contraception, hygiène

- Sport : Cross, journée olympique, sensibilisation handisport, savoir-nager

- Prévention : Sensibilisation au respect, au harcèlement, aux réseaux sociaux, aux addictions, journée NAH, soirée NAH, les mineurs et la loi

Citoyenneté : action solidaire, ASSR, devoir de mémoire, classe défense, ambassadeurs contre le harcèlement

Environnement : tri sélectif au self

Thématiques en lien avec les programmes de sciences : combustion, inondation, reproduction humaine, risques liés aux UV, clonage, consanguinité...

Nouveauté cette année : intervention de la PJJ sur la division des 4^e sur la thématique « les mineurs et la loi » .

De nombreuses actions seront reconduites l'an prochain.

Programme pHARe piloté par Mme Soleihavoup

28 situations de harcèlement soit 5,8% des élèves (identique aux chiffres nationaux).

25 ont été résolues par la méthode de préoccupation partagée

3 ont été réglées par une résolution collective

1 élève intimidé pour 1 à 2 élèves intimidateurs

Vie scolaire

Le principal présente les chiffres des absences et des sanctions.

Pour les absences, la CPE avait mis en garde sur le niveau 4^e l'année dernière. Les 3^e ont été beaucoup absents cette année, justifiés par les parents.

Le niveau 4^e cette année a été beaucoup absent aussi, à surveiller.

Pour les sanctions, en ce qui concerne les exclusions définitives, 5 ont concerné des élèves arrivés en fin d'année dernière ou en cours d'année.

Pour les mesures de responsabilisation, un parent demande ce qu'il en est. C'est une mesure pédagogique, en lien avec le problème (écrire sur les murs, jeter de l'eau par terre, est sanctionné par une mesure de réparation (aide aux agents d'entretien par exemple)). Le lien avec des associations est à travailler.

Pour les exclusions temporaires, le problème est de rester à la maison, certains élèves en sont contents. C'est à travailler aussi.

Le principal reprend le projet d'établissement : il y a des avancées sur de nombreux dossiers, des points restent à travailler. Il remercie Mme Hoël et Mme Allaire pour les articles dans la Nouvelle République.

Vote :

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

2. Mise en œuvre du choc des savoirs en 6^e et en 5^e

Le principal présente le fonctionnement des groupes en 6^e et 5^e en français et mathématiques l'an prochain, en concertation avec les professeurs.

Vote :

- Pour : 20
- Contre : 0
- Abstention : 0

3. IMP

Présentation de la répartition des IMP 2024-2025

Le principal présente l'enveloppe octroyée pour l'an prochain, elle est similaire à celle de cette année.

Si l'IMP pour devoirs faits est bien octroyée, il y aura une IMP ponctuelle pour diverses missions effectuées dans l'année par des personnels différents.

Retour de 2 personnes.

Vote :

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

RUBRIQUE III. Gestion financière

1. Sortie d'inventaire

Mise au rebut de biens totalement amortis en prévision du passage à Op@le :

Montant total acquisition 270 643,75 €

Montant total financement 270 643,75 €

à l'aide de différents fonds (Etat, Région, Département, réserves étab, TA, SRH...)

Montant total dépréciation subie 270 643,75 €

Un parent intervient sur la cohérence comptable. Pourquoi une sortie d'inventaire pour des biens qui sont utilisés dans l'établissement ? La mise au rebut n'est pas logique. Pourquoi cela n'a pas été fait au fur et à mesure ?

C'est l'occasion d'épurer l'inventaire.

Vote :

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

2. Contrats et conventions

- Société **BROCELIAND SAS**, 129 boulevard Saint Germain, 75006 Paris

Objet du contrat : Renouvellement abonnement Pearltrees Education (licence premium + déclinaisons éducation : 50 enseignants, 500 élèves et 5 administratifs) assistance technique sur demande + formation continue

Montant du contrat : 1.860,00€ TTC)

Date d'effet du contrat : 12/07/2024 au 11/07/2025

Durée : 1 an

Retour d'une personne.

Vote :

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

- Contrat de maintenance FROID avec la société **Bénard** (37)

Objet du contrat : intervention sur demande dans les 8h00 ouvrables pour tous les équipements « froid » de la restauration + 1 visite minimum par an

Montant du contrat : 1.503,24€ TTC

Date d'effet du contrat : 30/08/2024 au 29/08/2025

Durée : 1 an renouvelable 2 fois

Vote :

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

- Contrat de maintenance CHAUD avec la société **Bénard** (37)

Objet du contrat : intervention sur demande dans les 8h00 ouvrables pour tous les équipements « chaud » de la restauration + 1 visite minimum par an

Montant du contrat : 2.118,36€ TTC

Date d'effet du contrat : 30/08/2024 au 29/08/2025

Durée : 1 an renouvelable 2 fois

Vote :

- Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

3. Voyages 2024-2025

- Voyage en Angleterre :

30/03/2025 au 05/04/2025 ; 49 élèves dont 3^e latiniste + 3^e LCE Anglais

environ 28 500 € probablement revu à la baisse

programme anglais / latin :

- mythologie et Harry Potter
- thermes de Bath, Stonehenge, tour de Londres

- Echange avec Tett nang :

12/05/2024 au 18/05/2024 (français en Allemagne) ; 30 élèves germanistes OFAJ + subvention ST Aignan (échange précédent) + Pré-demande ERASMUS

Le principal remercie la commune de Saint Aignan pour cette subvention.

Pas de devis pour le moment

- Voyage en Italie :

10/05/2024 au 16/05/2024 ; 46 élèves dont ULIS, 5^e latinistes, 3^e SEGPA et ULIS de Montrichard (échanges dans l'année : lettres, cartes postales, mails, rencontre à Amboise le 27/09/24)

programme :

- Léonard de Vinci et la renaissance
- Milan, Florence, Pise

- village de Léonard de Vinci

- Voyage en Normandie

3^e Défense + 3^e SEGPA (36 élèves)

programme :

- Omaha Beach avec la base aérienne de Romorantin
- canoë, VTT, randonnée
- 2 jours / 1 nuit

Suivant le code des marchés publics, l'ensemble des voyages coûte plus de 40 000 € donc il faudra faire un appel d'offres à la rentrée, c'est obligatoire avec le nouveau logiciel.

Vote pour le principe d'organisation des 4 voyages :

Vote :

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

RUBRIQUE IV. Vie de l'établissement

Rentrée 2024

- Travaux cet été :
 - Eclairage et faux-plafond du gymnase
 - Réparation fuite couloir B 2^e étage

La Commission de sécurité passera le 12 septembre.

- Effectifs section ordinaire

6^{ème} : 91 (dont 21 FCA)

5^{ème} : 98 (dont 16 ALL , 77 ESP, 17 LCA)

4^{ème} : 80 (dont 23 ALL , 55 ESP, 15 LCA)

3^{ème} : 99 (dont 18 ALL , 82 ESP, 18 LCA, 24 LCE)

dont 12 ULIS

Effectif section EGPA : 72

Le principal demande une dotation supplémentaire pour un groupe d'espagnol : le BMP passe donc de 2,5 h à 5 h.

1. Duerp et programme annuel de prévention

Le DUERP est document rédigé par une unité de travail (accueil, vie scolaire, Activités EPS, Activités enseignement général, restauration, entretien, administratif)

Pour chaque risque, évaluation de la gravité, de la fréquence et du moyen de prévention, ce qui donne une cote finale.

Recensement des risques encourus par les personnels (printemps 2023)

Cotation et recherche des mesures correctives pour les risques encourus :

- par les agents du CD41 (automne 2023)
- par les personnels EducNat (printemps 2024).

Mesures correctives par le CD41 :

Éclairage extérieur : réalisé cette année à la fin de l'hiver

Fuite plafond gymnase : réparation réalisée, remplacement isolation pour finaliser les travaux

Eclairage gymnase : prévu cet été

Fuite couloir B 2^e étage : prévu cet été

Problème d'ouverture des fenêtres en salle des professeurs : Etude du problème à réaliser

Forte chaleur dans les salles : travaux d'isolation à envisager, dernière phase stores avant fin 2024

Mesures correctives par le collège :

Aménagement de l'organisation du travail (temps de pause, répartition des postes, adaptation du matériel)

Fourniture d'EPI (gilet jaune, chaussures de sécurité, gants de sécurité)

Rappel des consignes de bon sens et / ou informations régulières, signalétique à revoir

Vérification et réparation si nécessaire par l'agent de maintenance des points signalés

Vote :

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

RUBRIQUE IV. Questions diverses

☐ Au niveau des mises au rebus, il s'agit de matériel qui est mis au rebus cette année ou cela a été fait au fur et à mesure des années et non notifié ?

La réponse a été apportée durant ce CA.

☐ Concernant les groupes de niveau, quels en seront les effectifs ?

La réponse a été apportée durant ce CA.

☐ Pour la prochaine année scolaire, prévoyez-vous une session de secourisme ?

Il n'y a pas de formateur actuellement. Un partenariat avec une infirmière du secteur est envisagé. La classe défense devait être formée cette année, cela n'a pas pu se faire. L'année prochaine, le SDIS 41 proposera 7 h de formation avec 12 élèves par formateur.

Remerciements

M Nadeau a présidé son dernier CA au collège. Il remercie l'ensemble des personnes présentes pour le travail accompli :

- les parents pour les échanges,

- les élus des communes pour leur soutien au collège,
- Mme Soleilhavoup, Mme Métais, Mme Bachelier, Mme Geisler pour leur travail et leur soutien,
- les agents, les enseignants, les AED, les AESH pour leur travail.

19h35 fin de séance.